



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'AVRANCHES

SERVICES TECHNIQUES

☎ : 02.33.89.67.14

☎ : 02.33.68.10.52

Avranches, le 25 janvier 2002

**Le Président de la communauté de
Communes d'Avranches**

A

**Monsieur le Président
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE
BASSE NORMANDIE**

Château de Bénouville

14970 BENOUVILLE

Affaire suivie par : Marc LORIN

Nos Réf. : ML/LL

Objet : Gestion de la Communauté de Communes

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
DE BASSE-NORMANDIE

28 JAN. 2002

GREFFE

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis le rapport d'observations relatif à la gestion de la Communauté de Communes du Canton d'Avranches ; celui-ci apporte de ma part les remarques suivantes, à savoir :

ARTICLE 2 - LA SITUATION FINANCIÈRE

Si la piscine a constitué une charge lourde d'autres investissements importants dans différents domaines ont été réalisés par la Communauté de Communes, essentiellement dans les domaines du développement économique, de l'environnement et des services

Développement économique

→ achat des terrains puis viabilisation pour aménagement de zones industrielles,

Parc de la Baie

22 ha aménagés

15 ha occupés aujourd'hui

Parc de PONTAUBAULT

5 ha aménagés

2 ha occupés

Parc Zone Nord de Ponts

5 ha achetés

2 ha occupés

→ construction de bâtiments industriels pour accueillir de nouvelles entreprises (M.T.M., Dressing et bientôt la GSC).

Environnement

- mise en place d'équipements de collecte sélective des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes d'Avranches

Services

- acquisition de terrains nécessaires pour la construction d'un futur Centre de Secours Principal

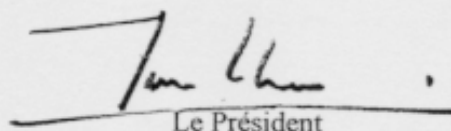
ARTICLE 3 - LA CONSTRUCTION DE LA PISCINE

- a) L'étude confiée à RECREA avait surtout pour objectif de préconiser des solutions d'optimisation des économies de gestion comme :
- évaluation des coûts en fonction du projet retenu,
 - aide à la mise en place de plannings d'utilisation afin de permettre l'occupation optimum de l'équipement par les scolaires et tout public (*associations sportives*),
 - conseil sur les effectifs, les compétences du personnel, le recrutement,
 - mise en place d'outils de gestion et de tableau de bord,
 - aide à l'élaboration des tarifs,
 - conseil sur les moyens de communication à mettre en œuvre afin d'augmenter la fréquentation et de réduire ainsi les déficits,
- b) De plus, afin d'éviter toute confusion dans les éléments chiffrés, je me permets de vous préciser leur contenu et leur montant :
- l'estimation prévisionnelle à 18 MF T.T.C. ne comprenait que les travaux de bâtiment ainsi que les honoraires de l'architecte, hors équipements intérieurs, voirie et espaces extérieurs dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par les Services Techniques de la Communauté de Communes d'Avranches,
 - le coût final de l'opération s'est élevé à 23 MF T.T.C.. il prenait en compte :
 - les différentes modifications retenues en cours de projet notamment afin de garantir un meilleur accueil de tous les publics (*5^{ème} couloir de bassin, aménagement partiel du 1^{er} étage, création d'un solarium extérieur, etc.*),
 - l'amélioration de la sécurité (*mise en place d'une sonorisation, d'une télésurveillance*),
 - le confort des usagers (*mise en place d'un déshumidificateur, d'une décoration intérieure, achat de mobilier, aménagement des abords et création d'un maximum de places de stationnement*)
 - une recherche d'économies de gestion (*mise en place d'un déshumidificateur garantissant une économie de fonctionnement importante, d'une gestion informatisée des casiers et des entrées*).

En ce qui concerne la note de complexité, en effet, celle-ci n'a pas été stipulée mais cette omission n'a pas engendré de préjudice pour la Communauté de Communes d'Avranches.

Le montant des honoraires retenus reste très proche mais inférieur à celui qui aurait été retenu en appliquant une note de complexité. Dans le cas d'une note de complexité moyenne comprise entre 1 et 1.6, le taux de rémunération aurait été de 12.61 % alors que celui retenu a été de 12.50 %.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'René Andre', is written over a horizontal line.

Le Président

René ANDRE